

## APPELS D'OFFRES

### **Règles applicables à toutes les demandes de soumissions (sur invitation ou publiques)**

- Mention de toutes les exigences et de tous les critères qui seront utilisés pour évaluer les offres;
- Invitation des firmes retenues en fonction d'exigences minimales prédéterminées;
- Demande de soumissions comprenant notamment un prix, unitaire ou forfaitaire;
- Ouverture publique des soumissions en présence d'au moins deux témoins;
- Un représentant du ministère doit être invité lors de l'ouverture des soumissions, en plus de deux témoins et des soumissionnaires qui le désirent.

### **Pour l'adjudication des contrats de construction de 100 000 \$ et plus**

Tout client-partenaire qui obtient une subvention dans le cadre du programme Aide aux immobilisations doit obligatoirement procéder par appel d'offres public.

Les appels d'offres publics doivent obligatoirement être publiés dans le Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

Un procès-verbal d'ouverture des soumissions doit être produit et déposé au ministère. Ce document doit préciser le nom des soumissionnaires, les montants soumis, leur conformité et le nom des personnes présentes à l'ouverture.

### **Pour l'adjudication de contrats de travaux de construction de 25 000 \$ à 100 000 \$**

Seuils	Modalités
Contrats de travaux de 25 000\$ à 100 000 \$	Invitation écrite auprès d'au moins 3 fournisseurs

### **Appels d'offres par lots**

Dans tous les cas, il est recommandé de faire les appels d'offres auprès d'entrepreneurs généraux pour l'ensemble du projet de manière à en connaître dès le départ le coût exact. Les appels d'offres par lots sont réservés à des situations particulières; le donneur d'ouvrage doit préalablement obtenir l'autorisation du ministère.

### **Pour l'adjudication de contrats d'approvisionnement de biens (équipement et mobilier)**

Seuils	Modalités
Contrats de service de moins de 24 999 \$	De gré à gré
Contrats de service de 25 000\$ à 99 999\$	Invitation écrite auprès d'au moins 3 fournisseurs
Contrats de service de 100 000\$ et plus	Appel d'offres public dans un système électronique (SEAO) accessible au Québec

Il est essentiel de décrire précisément la nature de l'équipement et les performances recherchées. Un devis descriptif est requis.

**Pour l'adjudication de contrats de services professionnels et de nature technique**

Seuils	Modalités
Contrats de service de moins de 25 000\$	De gré à gré
Contrats de service de 25 000\$ à 99 999\$	Invitation écrite auprès d'au moins 3 fournisseurs
Contrats de service de 100 000\$ et plus	<p>Appel de candidature public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un système électronique (SEAO) accessible au Québec et au Canada (ACI)</li> <li>- Dans un quotidien (facultatif)</li> </ul> <p>Tous les documents d'appel de candidature sont soumis à l'approbation du ministère.</p> <p>Les propositions de candidatures sont évaluées par un comité de sélection composé d'au moins quatre membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un représentant du donneur d'ouvrage</li> <li>- un représentant du ministère</li> <li>- deux représentants du domaine concerné</li> </ul> <p>Les critères d'évaluation tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'expérience pertinente de la firme</li> <li>- de l'expérience pertinente de son chargé de projet</li> <li>- la composition de l'équipe proposée et de l'organisation du travail</li> <li>- de la compréhension du projet et de l'approche préconisée</li> <li>- et le prix soumis si applicable</li> </ul>

**Lorsque le client-partenaire est une municipalité, la Loi municipale et la réglementation qui en découle s'appliquent. Les règles du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ici détaillées sont d'ailleurs inspirées de celles appliquées par les municipalités.**